

Ampuis.comm'

Avril 2021



BORNES DE RECHARGEMENT ÉLECTRIQUE



1. Qui est concerné ?

N'importe quel utilisateur peut se brancher sur la borne et ainsi recharger son véhicule électrique.



3. Où trouver les bornes ?

Pour retrouver les bornes, vous pouvez vous rendre sur izivia.com/carte-interactive



2. Combien ça coûte ?

- 0,24€ par kWh, c'est le tarif accessible avec un badge SYDER, destiné aux habitants du département du Rhône (hors métropole de Lyon).
- 0,34€ par kWh, c'est le tarif via un badge interopérable avec le réseau IZIVIA.
- 0,44€ par kWh, c'est le tarif sans badge.



4. Comment payer ?

- Via son compte SYDER (opéré par IZIVIA dont le badge coûte 15€ auquel s'ajoute un abonnement annuel de 10€.)
- Via son compte chez son opérateur de mobilité (IZIVIA ou un autre opérateur interopérable).
- Via son smartphone en flashant le QR-Code présent sur la borne.



BORNES DE RECHARGEMENT ÉLECTRIQUE SUR AMPUIS

Sur le parking de la
Maison Médicale

•
*Rue Gabriel Vanel,
69420 Ampuis*

Sur le parking du
Skate Park

•
*Rue du Stade,
69420 Ampuis*

« LA MAISON DE M. COMBY »

La « Maison Comby » est tombée en ce 8 février 2021. La commune l'avait achetée à la SNCF, après délibération du Conseil Municipal du 9 février 2017, assurant cependant à Monsieur Comby qu'il pourrait continuer à en avoir la jouissance. Une acquisition bienvenue pour Ampuis car actuellement la SNCF détruit toutes ces petites maisons de gardes-barrières en restant propriétaire des terrains. En effet ces derniers, jugés trop près des voies, sont considérés comme dangereux si mal utilisés.

C'est donc après le décès de Monsieur Comby, (22 décembre 2019), que la commune a demandé un permis de démolir.

Monsieur Marcel Comby, très connu à Ampuis, était agent de la SNCF et travaillait sur les voies, son épouse étant garde-barrière depuis 1959, avant que la ligne Givors Canal - Grézan soit électrifiée.

C'était un couple simple et chaleureux qui a élevé cinq enfants, Agnès, Susanne, Chantal, Claude et Alain, dans la petite maison très bien entretenue du passage à niveau II. Cette maison était accueillante pour les amis comme pour les voisins.

Retraité depuis 1986 et veuf depuis 6 ans, Marcel Comby vivait seul mais était très bien entouré, non seulement par ses 5 enfants, mais aussi par ses voisins et amis, André Devéza, et Philippe Villard qui passaient le voir tous les soirs. Marcel Comby s'intéressait beaucoup à la vie du village. Il était aussi un fervent supporter du Club de Rugby d'Ampuis. Il entretenait avec passion son potager et, très généreux, cultivait énormément de tomates qu'il aimait offrir à tout le monde. Philippe Villard nous confie qu'il était également le « Roi de la tomate daubée » Homme dévoué, toujours prêt à rendre service, il était très apprécié à Ampuis.

Petite histoire de la ligne Givors-canal - Grézan

C'est en 1874 que cette ligne a été créée par le concessionnaire PLM (Paris Lyon Marseille) et ouverte sur sa totalité en 1880. Des petites maisons de gardes-barrières ont été construites, toutes sur le même modèle. Elles étaient habitées par des couples dont l'homme travaillait sur les voies tandis que la femme était garde-barrière. Ils payaient un loyer modique pour ces maisons de fonction et avaient l'assurance d'en garder la jouissance même à la retraite.

En 1938, la SNCF devint concessionnaire jusqu'en 1997.

L'électrification des voies est effectuée entre 1977 et 1979. Puis lui succéda, RFF (Réseau Ferré de France) de 1997 à 2014.

En 2015, c'est SNCF réseaux qui récupère la ligne.

Enfin, en 2020, suite à la réforme de la SNCF, SNCF réseau devient propriétaire des lignes et SNCF voyageurs gère les trains.



Mireille Barret-Banette

Avec les mémoires de Philippe Villard et André Devéza (voisins et amis de Marcel Comby). Les informations de Corinne Luttenbacher (Mairie d'Ampuis), de Myriam Fayssat (Ancienne adjointe à la Mairie d'Ampuis) et de Emmanuel Guiron (Service immobilier SNCF).

Travaux

ENTRÉES DU STADE DE VERENAY

Début janvier des travaux d'aménagement ont débuté afin d'embellir les entrées du stade côté tennis et rugby.

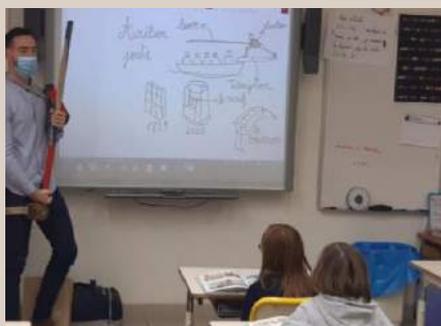


Aménagement des entrées du stade côté tennis et rugby.

RETOUR SUR LES PROJETS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

En dépit du contexte sanitaire fort compliqué, l'équipe enseignante essaie de maintenir une diversité dans les activités proposées aux élèves, et tient à remercier la Mairie pour le financement d'une grande partie de celles-ci (intervenant basket, intervenante musique, intervenant vélo, venue d'une auteure à l'école).

► La classe de CE1-CE2 de Mmes Ginhoux et Escoffier a reçu trois intervenants :



Aurélien est venu en classe pour nous faire connaître un sport très ancien : la joute.



L'auteure et illustratrice Catherine Chion est venue nous rendre visite. Elle a montré comment elle dessine et elle écrit ses livres.



Manu, de l'association Naturama, est venu travailler avec nous sur le cycle de l'eau. Manu est aussi venu travailler avec les classes de CE2 et de CE2-CM1 sur le cycle de l'eau et sur les petites bêtes de l'eau.



► Projet Basket

Toutes les classes de l'école bénéficient de l'intervention de Joey, et plus récemment d'Etienne (tous deux de l'Association de Basket d'Ampuis), pour une initiation au basket : avant les congés de Noël pour les CM et les CE1-CE2, et du 26/02 au 09/04/21 pour les classes de CP, CP-CE1, CE2, et CE2-CM1.

Pour cette période actuelle, les élèves pratiquent à l'extérieur, car l'accès au gymnase nous est interdit en raison de l'épidémie qui sévit actuellement. Pour le moment, nous avons pu maintenir nos séances, la météo ayant été clémente.

► Projet Vélo

Les classes de CE ont eu un cycle vélo au cours de la première période (septembre-octobre), qui se clôturera par une sortie, prévue en avril, le long du Rhône, sur la Via Rhône. Xavier, notre intervenant, nous prêtera ses vélos.

Nous tenons à remercier tous les parents qui se sont portés volontaires pour accompagner cette sortie.

► Projet Jardin

Les classes de CP, CP-CE1 et CE1-CE2 investissent actuellement les bacs de jardinage de la grande cour. Des plantations sont en cours de réalisation.

Nous demandons aux parents d'être vigilants pour que leurs enfants ne grattent pas la terre ni ne ramassent les fleurs. Nous nous servons de ce coin jardinage pour travailler sur le vivant.



► Projet Musique

Pour toutes les classes :

Notre intervenante Laura est partie finir de préparer un beau bébé.

Nous avons fait récemment la connaissance de Juliette, qui est venue la remplacer depuis début décembre. Merci Juliette !

► Projet EMILE :

L'ensemble des classes s'applique à travailler l'anglais au quotidien, sous diverses formes selon les niveaux.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Pour les inscriptions à l'école maternelle, venir en mairie à partir du 15 mars avec le livret de famille, un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Par la suite, Mme Bouvant (directrice) vous contactera par mail pour constituer un dossier plus complet et fixer un RV individuel si les conditions sanitaires le permettent.

Idéalement le premier rendez-vous administratif est rapide et se fait en présence de l'enfant, et un deuxième rendez-vous est prévu fin juin avec une visite de l'école.

L'an dernier, toutes les inscriptions se sont faites par correspondance exclusivement et il n'y a pas eu de visite avant la rentrée.

Tout s'est néanmoins très bien passé !

Ecole maternelle - 15 Boulevard des Allées - 69420 Ampuis

SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL DES ENFANTS

La loi du 20 août 2008 a institué un droit d'accueil au profit des élèves des établissements scolaires dont plus de 25 % des enseignants sont en grève.

La commune d'AMPUIS a décidé de rendre service aux parents avec la mise en place de cet accueil.

Les modalités sont les suivantes :

➤ En cas de grève de plus de 25 % d'enseignants de l'école maternelle, les enfants seront accueillis par les ATSEM et du personnel communal supplémentaire.

➤ En cas de grève de plus de 25 % d'enseignants de l'école primaire, les enfants seront accueillis par trois salariés de la Garderie Familiale d'Ampuis, dans la limite de 14 enfants par animateur. En effet, afin d'assurer dans les meilleures conditions possibles l'accueil de ces enfants pendant le temps scolaire, la Commune a sollicité l'Association GARDERIE FAMILIALE D'AMPUIS avec son personnel qualifié qui a répondu favorablement. Les deux parties ont donc régularisé une convention de partenariat pour la mise en place d'un service minimum d'accueil des enfants de l'école primaire en cas de grève du personnel enseignant.

Les enfants supplémentaires seront pris en charge par des agents communaux.

Cet accueil se fera de 8h35 à 11h30 et de 13h30 à 16h25. La restauration sera naturellement assurée dans les conditions habituelles.

Les parents devront inscrire leur enfant auprès de la mairie dès qu'ils auront connaissance du jour de grève et au plus tard 24 heures avant. Si l'enfant n'est pas inscrit sur le portail famille, les parents devront transmettre en même temps toutes les informations relatives à sa santé, aux personnes habilitées à le récupérer.

Si les parents refusent que ces informations soient diffusées à la Garderie, l'enfant ne pourra pas être pris en charge.

Les enfants des familles adhérentes seront accueillis en priorité par la Garderie.

La journée ne sera pas facturée aux familles, à l'exception du prix du repas au restaurant scolaire, car la Commune d'AMPUIS assurera le coût financier de ce service minimum d'accueil avec une compensation financière de l'Etat.

Les modalités de ce service minimum d'accueil plus détaillées seront distribuées dans les cahiers de liaison des enfants et seront consultables par les parents sur le portail famille.

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

LE SNU NE SE
RACONTE PAS,
IL SE VIT !



LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL, C'EST QUOI ?

Pour répondre à cette question, nous avons interviewé Gabriel, Charlotte, Julie, Manon, 4 jeunes de la commune d'Ampuis qui ont participé à l'édition 2020. Ils vous expliquent le fonctionnement et reviennent sur leur expérience personnelle.

Qu'est-ce que le Service National Universel (SNU) ?

Charlotte : Le Service National Universel est un engagement civique basé sur le volontariat. Il permet de rencontrer différentes personnes et de découvrir de nouveaux métiers. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général.

Quels en sont les objectifs ?

Charlotte : Les objectifs du Service National Universel sont : faire vivre les valeurs de la République, renforcer la cohésion nationale et l'esprit de groupe, développer une culture de l'engagement, et accompagner l'insertion sociale et professionnelle.

Comment se déroule-t-il ?

Manon : Le SNU se déroule en 3 étapes : le séjour de cohésion, la Mission d'Intérêt Général (MIG) et si on le souhaite, l'engagement volontaire. Le séjour de cohésion dure 2 semaines. Les jeunes sont envoyés dans un autre département afin de créer de nouveaux liens. Durant ce séjour on apprend la citoyenneté, l'engagement, les méthodes de défense et de sécurité et la résilience nationale, tout en mêlant activités sportives et physiques. Puis dans un second temps, il y a la Mission d'Intérêt Général (MIG). Cette mission peut être effectuée dans une association, dans un corps en uniformes ou bien dans les collectivités territoriales. Elle peut également toucher les domaines de la santé, de

l'éducation ou de la culture. Pour cela, on a 84 heures à répartir dans l'année, hors temps scolaire.

A qui s'adresse-t-il ?

Julie : Le SNU s'adresse à tous les jeunes âgés entre 15 et 17 ans qui vivent en France.

Que peut-on faire après le SNU ?

Gabriel : Après les 2 semaines de cohésion et les 2 semaines de MIG, le SNU peut être prolongé par la phase 3, facultative. Il s'agit d'un engagement de 2 mois répartis suivant les disponibilités. Le but est le même que pour la Mission d'intérêt général.

Comment s'inscrire pour participer ?

Gabriel : Les inscriptions pour la cohorte de 2021 (né entre le 02 juillet 2003 et le 20 avril 2006) peuvent se faire sur le site officiel : <https://www.snu.gouv.fr/> et ce jusqu'au 20 avril. Donc n'hésitez pas à venir partager cette expérience formidable !

Qu'avez-vous retenu de votre Mission d'Intérêt Général ?

Julie : Le SNU m'a permis de me rendre compte de ce qu'est vraiment la solidarité, l'entraide et l'esprit de groupe. J'ai effectué ma MIG dans la Gironde, dans un club de voile. J'ai pu aider, en pleine crise sanitaire, à désinfecter les gilets de sauvetage, les bateaux et faire respecter les gestes barrières. C'était très intéressant !

Manon : Pour ma part, j'ai réalisé ma MIG à la mairie d'Ampuis où j'ai pu assister différentes personnes et voir ce qu'elles faisaient. Ces deux semaines ont été vraiment enrichissantes et m'ont permis de me conforter dans mon projet d'orientation.

Gabriel : J'ai effectué ma Mission d'intérêt général au Secours populaire de Vienne. J'ai réalisé diverses tâches, notamment dans la distribution alimentaire : trier "les ramasses" faites par d'autres bénévoles dans les magasins alimentaires, remplir les étagères, puis l'après-midi distribuer les denrées, etc...

J'ai aussi eu la chance de participer à une sortie à Walibi pour encadrer les familles. Ces deux semaines ont été une expérience très enrichissante, surtout au niveau humain. Cela m'a ouvert les yeux sur la pauvreté d'aujourd'hui, tellement multifactorielle et souvent loin de ce que l'on peut imaginer. Je me suis senti utile à ces personnes fragiles : un vrai apprentissage de la vie !

Charlotte : Pour ma part, j'ai passé deux semaines au sein de la mairie d'Ampuis, ce qui m'a permis de découvrir différents aspects du travail en collectivité, notamment :

- La livraison de repas à domicile et le suivi des règlements. J'ai ainsi pu établir un contact avec les personnes âgées malgré la crise sanitaire, ce qui a été une expérience agréable.

- J'ai pu également effectuer diverses tâches de secrétariat telles que l'enregistrement des dossiers d'urbanisme, l'archivage, la saisie de courriers ... Grâce au SNU, j'ai découvert le monde du travail et plus

particulièrement la diversité de l'activité d'une mairie.

Ce qui est intéressant, c'est que la mission d'intérêt général peut être effectuée dans différents milieux. Donc si vous hésitez... Foncez et allez-y !

Voulez-vous rajouter quelque chose ?

Julie : Ce qui est bien, c'est que la mission d'intérêt général peut être effectuée dans différents milieux et donc de la faire dans un endroit qui nous plaît, comme moi dans la voile. Il ne faut pas hésiter à s'inscrire, il faut y aller !

Propos recueillis par Chloé Glasson mairie d'Ampuis

Vous souhaitez vous inscrire au prochain SNU 2021 ?

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 20 avril 2021. Le prochain séjour de cohésion se déroulera du 21 juin au 2 juillet 2021.



INFORMATIONS ET INSCRIPTION

snu.gouv.fr



Le recensement militaire obligatoire dès 16 ans !

Depuis 1999, le recensement militaire est obligatoire pour tous les jeunes français, garçons et filles, dès leurs 16 ans. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.

La démarche à effectuer

Le jeune doit se présenter à la mairie de son domicile, muni de sa carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture au nom des parents).

La Mairie lui remettra alors une attestation de recensement. Il est primordial de la conserver précieusement, aucun duplicata ne sera délivré.

Je me suis fait recenser ... Qu'est ce qui se passe ?

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). La convocation intervient entre la date de recensement et les 18 ans.

Si à 18 ans, le jeune habite toujours la commune où il s'est fait recenser, il sera inscrit d'office sur les listes électorales de la commune.

La journée défense et citoyenneté (JDC)

La JDC est obligatoire pour les garçons et les filles. C'est l'occasion d'avoir un contact direct avec la communauté militaire et d'y découvrir de multiples métiers et spécialités, civiles et militaires et de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté.

En fin de journée, un **certificat de participation** est remis au jeune.

Ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

A NOTER

Si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Après le recensement, l'intéressé devra signaler au Centre du Service National tout changement de domicile, changement de situation familiale ou professionnel jusqu'à l'âge de 25 ans :

- Par mail csn-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr
- Par téléphone au 09 70 84 51 51 (numéro d'appel non surtaxé)

A l'aide du formulaire cerfa n°11718*05 ou 106*/09 (à télécharger sur le site defense.gouv.fr) puis l'envoyer au :

- Centre du Service National et de la jeunesse de Lyon
BP 10512
69365 LYON cedex 07



CEI - Centre d'Echanges Internationaux

Des jeunes lycéens étrangers Allemands, Mexicains et Colombiens recherchent une famille d'accueil !

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Lucia

Jeune allemande de 16 ans, vit près de Cologne, et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2021.

Elle adore la musique et joue du piano et de la guitare. Elle fait de l'équitation, aime lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Simone

Jeune mexicaine de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2021. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Federico

Jeune colombien de 16 ans, souhaite venir en France pour 4 mois. Il a de nombreux hobbies : le football, la natation, le basket et le cinéma. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

*Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous.
« Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ».
A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir.
Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !*

Renseignements

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon - vanessa@cei4vents.com
02.99.20.06.14

Andrée ARLIN - andarlin@free.fr
04.78.36.32.27 / 06.86.01.69.90



La vaccination sur notre territoire !

Après des semaines de préparation, le centre de vaccination de Condrieu (situé à la salle de l'Arbuel) est enfin opérationnel pour les personnes de 75 ans et plus.

Ce centre a pu voir le jour grâce à la mobilisation des Communes de Condrieu, Ampuis, la Chapelle-Villars, les Haies, les Roches de Condrieu, Longes, Saint-Clair du Rhône, Saint-Michel-sur-Rhône, Trèves, Tupins et Semons, Vérin et Saint-Alban du Rhône, mais aussi au soutien de l'hôpital de Condrieu et, enfin et surtout, grâce à l'engagement des infirmières, médecins et bénévoles.

Notre équipe du CCAS d'Ampuis a ainsi pu inscrire les 129

personnes de plus de 75 ans préalablement recensées... La vaccination sera ouverte plus largement à la population à partir du 15 avril et les inscriptions se feront via la plateforme de réservation Doctolib : <https://www.doctolib.fr/> (la mairie ne gèrera pas les réservations).

Un grand MERCI à tous les acteurs, plus que jamais mobilisés contre l'épidémie de Virus COVID-19.

L'Association Intercommunale d'Aide à Domicile

Depuis 1972, le service à domicile est assuré par une association loi 1901. Son périmètre d'action a bien évolué, il couvre aujourd'hui 12 communes de l'ancien canton de Condrieu plus Echalas et St Romain en Gier. L'Association Intercommunale d'Aide à Domicile (AIAD) répond aux nombreuses demandes de service à domicile et assure auprès de la personne aidée un grand nombre de prestations.

Il s'agit de garantir le maintien à domicile dans de très bonnes conditions, d'organiser l'accompagnement pour que la personne aidée reste actrice de sa vie et conserve au mieux son autonomie. Il est fondamental de respecter ses volontés, en accord avec son entourage, en veillant à son bien-être. Vivre à domicile, dans son univers, avec ses souvenirs, près de son environnement (famille, voisinage, activités), permet un rétablissement plus rapide et assure un vieillissement plus serein.

Au fil des années, de nouveaux services se sont développés comme le SPASAD, service polyvalent d'aide et de soins à domicile, qui, avec le concours de tous les partenaires, offre une prise en charge complète, coordonnée et personnalisée.

La mobilisation de tous les acteurs autour d'un projet de service ambitieux, porteur de valeurs humaines fortes, permet d'atteindre nos objectifs. Ainsi, j'adresse tous mes remerciements aux personnels de l'association pour l'important travail réalisé malgré les difficultés rencontrées, tout particulièrement cette année avec la

crise sanitaire. Merci, aussi, aux familles, aux partenaires institutionnels et financiers, aux élus des communes, aux membres des CCAS, aux bénévoles, qui concourent au bon fonctionnement de l'association.

Je tiens à remercier tout particulièrement et bien chaleureusement Madame Mireille LIOUD, qui a présidé l'association de 2014 à 2020, qui par sa volonté, son dynamisme a su convaincre. De belles avancées ont marqué ces six dernières années comme le contrat de partenariat avec le département, la coordination de service, l'installation dans les nouveaux locaux, la télégestion ... Au nom de tous, Merci Madame LIOUD. Avec le personnel et le Conseil d'administration, nous poursuivrons cette mission.

Des tâches nombreuses nous attendent, et tout particulièrement, il sera nécessaire d'accentuer le soutien aux aidants, de poursuivre la lutte contre l'isolement des personnes âgées, la formation des personnels, la revalorisation de la profession. Nous attendons beaucoup de la future loi « grand âge et autonomie ». Au sein du conseil d'administration, avec les élus du territoire nous travaillerons sur toutes ces thématiques. Ensemble, nous offrirons à nos aînés, aux personnes aidées le meilleur confort de vie à domicile.

N'hésitez pas à contacter l'association un seul numéro à votre service le 04 74 78 74 78.

La Présidente, Thérèse COROMPT.

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Ampuis ...

CCAS

Vous propose différents services ...
Tous ces dispositifs s'adressent aux
personnes de 70 ans et plus et/ou en
situation d'handicap permanent ou
temporaire (sans condition d'âge).

1. Le portage de repas (le midi uniquement)

Livraison à domicile du lundi au vendredi entre 8h30
et 12h. Inscription 72h à l'avance.
(Le repas du samedi étant livré le vendredi)

Prix du repas : **7€**

2. La téléalarme

La téléalarme permet, par simple pression sur un
déclencheur (bracelet ou médaillon), d'être mis en
relation 24h/24 et 7j/7 à une centrale d'écoute reliée à un
opérateur situé dans les locaux du SDIS. Vous obtiendrez
une aide rapide et adaptée (pompiers, samu, proche ...).

Prix du service entre : **10€ & 34€**
selon vos revenus

3. La livraison de courses à domicile (uniquement pendant la crise sanitaire)

Faites-vous livrer à domicile des produits alimentaires,
d'hygiène, de pharmacie qui sont indispensables. Dans
la limite du raisonnable.

Prix du service : **Gratuit**

Renseignements & Inscription

En mairie tous les matins de 8h à 12h,
04 74 56 04 10 - mairie@ampuis.com

4. Le transport à la demande (hors crise sanitaire)

Un agent vient vous chercher devant votre domicile
et vous dépose au lieu de rendez-vous (dans un rayon
de 10km). Le retour se fait à l'heure définie lors de la
réservation. Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14h à 16h.

Prix du trajet simple : **1.50€**

Prix du trajet aller/retour : **3€**

5. Registre canicule, grand froid et crise sanitaire

La municipalité invite les personnes âgées de plus de 65
ans ou handicapées à s'inscrire sur le registre communal
des personnes vulnérables, afin qu'en cas de canicule, de
grand froid, ou de crise sanitaire, les services du CCAS
puissent prendre de leurs nouvelles et intervenir si besoin.

Pour vous inscrire, ou inscrire un proche (avec son accord),
contactez la mairie.



Ampuis Mozaïk s'adapte au contexte sanitaire actuel

Depuis le 30 octobre 2020, date du début du deuxième confinement et la non ré-ouverture des salles communales, Ampuis Mozaïk propose différentes solutions pour maintenir un minimum d'activités.

Côté sportif,

Les cours de foot ont pu reprendre en extérieur dès le 7 décembre 2020 dans la cour de l'école aux horaires habituels. Les cours de danse enfants et ados ont repris en visio depuis le 4 janvier 2021. Ils reprendront bientôt en extérieur. Malheureusement cette solution n'est pas adaptée à notre cours d'éveil qui attend impatiemment la reprise en salle ou en extérieur dès que le temps le permettra. Leur vœu est exaucé puisque les cours ont repris en extérieur depuis le lundi 1er mars 2021.

Les cours de fitness adultes ont repris en visio comme pour le premier confinement. Pour l'instant aucune reprise en extérieur n'est possible.

Côté manifestations,

Nous n'avons pas pu organiser le carnaval comme les années précédentes avec un défilé, de la musique et des crêpes offertes. Nous avons donc proposé un défi carnaval. Les parents ont eu deux semaines pour nous envoyer des photos de leurs enfants déguisés. Ensuite, tout le monde pouvait voter pour sa photo préférée directement via facebook.

Notre grande gagnante est Lony avec 108 votes suivi de Aksel avec 91 votes et Timéo avec 71 votes. L'équipe a décidé de récompenser également 5 autres photos dont des fratries. Le premier lot étant un masque à colorier et un livre pour dessiner avec des feutres et un ballon. Les autres lots sont composés d'un masque à colorier et d'un ballon. Nous remercions la trentaine d'enfants ayant participé à ce défi ainsi que les nombreuses personnes qui ont voté.



TOMBOLA 2021

Comme l'année dernière, nous ne pouvons toujours pas organiser notre loto traditionnel. Nous l'avons de nouveau transformé en tombola.

Le tirage a eu lieu en direct sur notre page facebook le dimanche 28 mars 2021 (www.facebook.com/ampuismozaik). Vous pouvez également trouver la liste des gagnants ainsi que les nombreux lots : Tablette tactile, smartphone, cafetière expresso, vélo d'appartement, bouteilles de côte Rôtie, barre de son, sac à dos de pique-nique, tirages de photos gratuits, parapluie... ainsi que de nombreux goodies...

Tous les bénéfices sont reversés intégralement aux écoles maternelle et élémentaire afin de participer financièrement aux projets annuels, spectacles, sorties scolaires, intervenants, renouvellement du matériel...

Nous tenons à remercier énormément les commerçants qui sont toujours présents pour offrir de nombreux lots surtout dans cette période compliquée. **MERCI**

L'équipe d'Ampuis Mozaïk reste motivée pour vous proposer d'autres projets pour le printemps si les conditions sanitaires le permettent.

Si vous souhaitez recevoir nos actualités par mail, merci de nous contacter à ampuismozaik@gmail.com.

Une carte cadeau de

10 €

a été offert aux deux meilleurs vendeurs de chaque école

Ampuis Culture et Patrimoines

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le bulletin municipal 2020 où un article a été coupé lors de la mise en page. Nous adressons toutes nos excuses à l'association Ampuis Culture et Patrimoines et publions un article remanié dans son intégralité !

Créée en mars 2010, Ampuis Culture et Patrimoines est une association culturelle qui a pour but de préserver et de valoriser tous les patrimoines matériels et immatériels d'Ampuis et participer à son développement culturel.

- Dès décembre 2010, la Municipalité proposait que l'association soit « Force de proposition de la commune d'Ampuis, pour la Charte Paysagère sur l'ensemble de la Commune ». Après entretien avec les Ampuisais, c'est sans contexte, le bac à traïlle et sa pérennité qui récolta le plus de suffrage : Créer un lieu de promenades et de loisirs autour du bac à traïlle rénové et informer les visiteurs sur les richesses fluviales, agricoles, vinicoles, patrimoniales et historiques d'Ampuis.
- En 2011, nous avons créé le Printemps de la Culture : Huit soirées se sont succédées. Notre 9e Printemps étant consacré au Repas Ampuisait avec la participation généreuse de tous les métiers de bouche, des conscrits, des associations, maison de retraite, foyer du Reynard...et des viticulteurs.
- Nous avons suggéré à la Municipalité la réhabilitation des loges de la Salle des Fêtes et des travaux de rénovation de la scène : plancher, éclairage, rideaux...
- Nous avons édité deux livres sur Ampuis, tirés chacun à mille exemplaires :
 - « Ampuisais passeurs de mémoires » fin 2013 (En vente à la Mairie)
 - « Église Saint-Baudille Ampuis » fin 2016 (en vente au Tabac-Pressé).
- Nous avons proposé la rénovation de l'orgue de l'église et avons animé la souscription organisée par la Fondation du Patrimoine.
- Nous avons organisé, dans la Salle des Fêtes, un concours-exposition de dessins, peintures, sculpture, photos, poèmes... ainsi que deux ateliers de marqueterie et verrerie d'art.
- Nous avons accueilli des concerts dans l'église et commenté des visites lors des Journées du Patrimoine, les dernières étant les visites privées du Musée du Caveau du Château.
- Sollicités par l'école, nous sommes intervenus pour des rencontres sur des thèmes différents comme : L'école d'autrefois, lectures à deux voix d'un conte bilingue, promenades commentées sur le Site de La Traïlle...

Alors, si vous aimez la Culture et soutenez le Patrimoine, venez nous apporter vos idées et votre dynamisme.

Mireille Barret-Banette
Présidente : Tél : 06 85 80 11 53



La communication à Ampuis

Depuis la mise en place de la nouvelle équipe municipale, la mairie s'est dotée de nouveaux outils de communication afin de tenir informée la population en temps réel. Enfin nous travaillons activement à la rénovation du site internet de la commune qui sera en ligne dans les prochaines semaines.

NOUVEAUTÉ !

RENDEZ-VOUS SUR INSTAGRAM : MAIRIEAMPUIS



SUIVEZ L'ACTUALITÉ D'AMPUIS EN TEMPS RÉEL AVEC L'APPLICATION ILLIWAP !

Événements, réunions, fêtes de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, consignes sanitaires, etc. Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes.

1

Téléchargez l'application Illiwap sur votre Google Play ou sur votre AppStore

2

Recherchez notre commune. Entrez manuellement le nom de notre commune dans la barre de recherche de votre application.

3

Suivez notre commune, en cliquant sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune.



Recevez les notifications sur votre téléphone. Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.



OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré



Illiwap, c'est l'appli : SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier

GRATUITE

Téléchargement gratuit et sans engagement

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR FACEBOOK : MAIRIE D'AMPUIS



LA MAIRIE

11 Boulevard des Allées, 69420 Ampuis

HORAIRES D'ACCUEIL

- Lundi : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30
- Mardi : 8h00 à 12h00
- Mercredi : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30
- Jeudi : 8h00 à 12h00
- Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

CONTACT

Tél. 04 74 56 04 10 - mairie@ampuis.com



URGENCE

-  **15** Samu  **17** Gendarmerie  **18** Pompiers
-  **112** Numéro d'urgence européen  **114** Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

ERRATUM



Deux erreurs se sont produites dans le bulletin municipal 2020 sur la page des décès.

Nous adressons toutes nos excuses aux familles concernées !

Il fallait lire le décès de Madame Laurence FORAT le 06 avril 2020 à l'EHPAD de Vienne et le décès de Monsieur Georges GIRAUD le 09 août 2020 domicilié route de la Parisienne à Ampuis.



Directeur de la publication : Richard BONNEFOUX - Coordinateur général : Olivier PASCUAL
Rédaction : Personnel communal, les membres du conseil municipal & les associations
Conception graphique : Chloé GLASSON - Photos : Municipalité d'Ampuis, Freepik
Impression : Imag'in création, 69420 Ampuis - Tirage : 1500 exemplaires

Réouverture de la bibliothèque

Les horaires :

*Le mercredi de 9h à 12h
le jeudi de 16h à 18h30*



BIBLIOTHÈQUE D'AMPUIS
15 boulevard des allées - 69420 AMPUIS